

**PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE MIS EN PLACE
POUR LES FORMATIONS D'INGÉNIEURS SOUS STATUT SALARIE (APPRENTISSAGE)
COMPLÉMENT PORTANT SUR LES MODALITÉS D'ÉVALUATION
EN DATE DU 27/04/2020**

Les périodes de cours telles que prévues dans les calendriers de formation restant identiques, les cours initialement prévus en présentiel sont maintenus et proposés sous de nouvelles modalités pédagogiques principalement à distance avec l'outil DISCORD.

Ce document vient en complément du PCA initial. Il porte sur l'adaptation des modalités d'évaluation mises en place dans le cadre du confinement imposé par la crise sanitaire du COVID-19 et reste valable jusqu'au retour effectif des élèves ingénieurs en présentiel.

Organisation des tests

En fonction de la matière à évaluer, les tests pourront prendre la forme de :

1. Un test à distance en temps limité.
2. Un devoir maison sans contrainte de temps (ex. : analyse financière).
3. Un QCM en ligne à partir de l'outil EVALBOX (diverses possibilités offertes : questions fermées, ouvertes, temps de réponse chronométré, insertion d'images, de schémas, ...).
4. Une évaluation individuelle orale entre l'évaluateur et l'élève type khôlle (seulement possible pour un petit nombre d'élèves à évaluer).
5. Une évaluation collective à distance en temps limité et surveillée (seulement possible pour un petit nombre d'élèves à évaluer).
6. Un report du test à compter de la rentrée de septembre 2020 (cette solution doit rester exceptionnelle).
7. Une annulation du test qui ne pourra en aucun cas pénaliser l'élève pour l'obtention de son diplôme.

Nota : pour les élèves n'ayant pas validé leur semestre, leur dossier sera étudié au cas par cas lors de la commission de validation du semestre.

Rattrapages

- Pour les élèves des promotions sortantes FA 2017, les tests de rattrapages pourront se dérouler, en fonction de la spécialité et de la matière à évaluer, sous les formes suivantes :
 - Soit en présentiel dès la rentrée (début septembre selon le calendrier de l'alternance)
 - Soit sous la forme d'une évaluation individuelle à distance entre l'évaluateur et l'élève ingénieur.
- Pour les autres promotions, les tests de rattrapages pourront se dérouler, en fonction de la spécialité et de la matière à évaluer :
 - Soit en présentiel à compter de la rentrée

→ Soit à distance selon les modalités définies au point 1 (cf. organisation des tests).

Une commission de validation de semestre aura lieu au dernier trimestre 2020 pour les 2 premiers semestres de la formation.

Evènements de professionnalisation

Les évaluations en entreprise sont organisées à distance (entretien en visioconférence) en présence du tuteur entreprise, de l'élève ingénieur et du tuteur institut. Les documents de validation restent les mêmes et seront visés par toutes les parties à l'issue de l'évaluation.

Les suivis de projets sont également organisés aux dates et horaires prévus sous forme de visioconférence. Pour un meilleur suivi tutoral, ces séances peuvent être complétées par des entretiens individuels (par téléphone ou visioconférence).

Agrément des thèmes de projet (ATP)

Les ATP se dérouleront selon le calendrier défini initialement avant le confinement. En fonction de la périodicité définie par spécialité, ils pourront se dérouler :

- soit à distance sous la forme de visioconférence en présence du tuteur entreprise (période de mai à juillet). Les documents de validation restent les mêmes,
- soit en présentiel à compter de la rentrée (septembre) selon le processus normal sauf si de nouvelles mesures de confinement venaient à s'appliquer sur cette période.

Mémoires

Pour les promos sortantes (FA2017), la date de remise du mémoire n'est pas remise en cause. Le mémoire devra être remis suivant le processus habituel (une version papier et une version numérique à poster sur le portail).

Soutenances

Les soutenances finales des promotions sortantes devraient se dérouler en présentiel selon le processus habituel et selon un calendrier restant à finaliser (ordre de passage).

Dans le cas où ces soutenances ne pourraient se dérouler sous la forme habituelle pour cause de nouvelle période de confinement, de non possibilité de déplacement, ou autre motif, elles pourraient alors se tenir à distance sous la forme d'une visioconférence (outil Lifesize préconisé).

TOEIC

Les élèves ingénieurs terminant leur cursus ont passé leur TOEIC avant la période de confinement. Pour ceux qui n'auraient pas réussi (non atteinte du score exigé par la CTI), ils devront alors s'inscrire à titre individuel pour repasser l'examen et ce avant le jury titre.

Mobilité internationale

La mobilité internationale pour les élèves ingénieurs terminant leur cursus cette année (FA17) est remplacée par un travail de substitution selon un cahier des charges défini avec l'école qui sera remis aux élèves concernés au cours du mois de mai.

Pour les élèves ingénieurs FA18 (voire FA19), la mobilité internationale est suspendue jusqu'à nouvel ordre.